

Rapport de Gestion

Exercice clos le 31 mars 2024

Chers actionnaires,

Ce rapport est destiné à vous présenter les comptes de l'exercice 2023, qui s'étend du 1^{er} Avril 2023 au 31 Mars 2024.

L'exercice 2023 est le premier qui comporte 12 mois d'exploitation de l'installation du Lycée St Marc à Nivolas-Vermelle, sur le modèle d'autoconsommation pour le lycée auquel nous louons la centrale photovoltaïque que nous avons financée.

Compte de résultat :

Dans nos comptes nous avons principalement 2 types de recettes :

- Les loyers perçus pour le lycée St Marc à hauteur de 13 396 €, contre 1 403 € en 2022 puisqu'il n'y avait eu qu'un mois de loyer.
- La vente à ENEDIS de la production de nos 7 premières centrales pour 19 721 € en baisse de 7 % par rapport à 2022. La baisse de la production s'explique ainsi :
 - 2023 est l'année la moins productive (lié à la météo) que nous comparons à 2022, année la plus productive (avec 2020).
 - Nous avons une petite perte de production à Four liée à un problème technique non encore résolu.
 - Pour autant, la production 2023 est conforme à la cible. Simplement, jusqu'à cette année, la production réelle avait toujours été supérieure à la cible.

Nos produits d'exploitation s'élèvent ainsi à 33 117 € en 2023, contre 22 651 € en 2022.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 21 762 € contre 18 352 € en 2022. Les principaux postes sont :

- 15 514 € : L'amortissement des installations. Celui-ci est réalisé sur 20 ans, en augmentation puisque nous avons 12 mois d'amortissement de la nouvelle centrale sur l'exercice, contre 1 mois en 2022. Il s'agit d'une charge mais pas d'une dépense.
- 1 928 € : L'assurance des installations
- 950 € : Les honoraires du comptable
- 330 € : La domiciliation du siège, contre 480 € en 2022 suite à la décision de transférer le siège (effet partiel en 2023).

Par rapport à 2022, nous ne retrouvons pas la participation au dispositif WATTY avec la CAPI pour 900 €, ni les frais de dossier liés au nouvel emprunt pour près de 1 000 €.

Les charges d'exploitation sont donc en hausse de 46.5 % alors que les produits d'exploitation sont en augmentation de 46.21 %.

Vous constaterez qu'il n'y a pas de rémunérations dans cette société, puisque les différentes missions sont portées par le Conseil de Gestion et les groupes thématiques, qui rassemblent quelques actionnaires engagés bénévolement.

- Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2023 est excédentaire de 11 355 € contre 4 299 € pour l'exercice précédent.
- Les charges financières s'élèvent à 3 551 € contre 2 374 € l'année précédente, compte tenu des intérêts du nouvel emprunt.
- A noter, des produits financiers pour 900 € correspondant aux intérêts d'un placement réalisé afin que notre trésorerie rapporte un peu.
- Il s'agit donc de notre 4^{ème} exercice excédentaire. A noter que nous serons redevables de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 2 939 € contre 1 278 € en 2022.

Le résultat net de l'exercice 2023 s'élève à 8 817 €, contre 3 834 € en 2022.

Bilan :

Il s'agit d'une photo au 31 mars 2024 du patrimoine et des dettes de NID'énergies.

A l'actif, nous avons 311 234 € d'immobilisations, soit le coût de l'ensemble des installations réalisées ou engagées jusqu'au 31 mars 2024 et depuis la création de la société. Il s'agit de la valeur brute, c'est-à-dire d'achat. Ce montant est identique à l'exercice précédent puisqu'il n'y a pas eu de nouvelles installations au cours de l'exercice. On retrouve pour 47 860 € le montant des amortissements cumulés qui par soustraction nous donne la valeur nette de nos installations pour 263 153 €.

3 postes principaux constituent notre actif circulant pour 96 291 € :

- Des valeurs mobilières de placement pour 30 000 €.
- Le solde de nos comptes bancaires pour 44 438 €
- Des créances pour 20 078 €, correspondant à 1 semestre de loyer du Lycée St Marc non encore réglé et à la production des autres centrales non encore facturée ou réglée.

Au passif, le capital pour 106 800 € correspond aux actions détenues par les actionnaires, contre 102 400 € au 31 mars 2023.

Dans les capitaux propres, nous trouvons également la subvention accordée par la Région pour 45729 €, 420 € liés aux primes d'émission de 10 € par action (décidée lors de la dernière AG portant la valeur de la part à 110 €, ainsi que le cumul des résultats depuis la création de la société, soit 6 366 € avant affectation du résultat de cet exercice.

Les dettes s'élèvent à 191 532 € contre 215 752 € au 31 mars 2023. Ces dettes correspondent pour l'essentiel au solde des 2 emprunts bancaires contractés pour financer les installations, à 5 mois de loyer du lycée St Marc payés d'avance et aux impôts et TVA à payer.

Suite aux échanges intervenus au cours de la précédente Assemblée Générale, il sera proposé une résolution relative à la distribution de dividendes.

Les résolutions de l'affectation du résultat découleront de la résolution concernant la distribution des dividendes.

Perspectives :

En termes de revenus, l'exercice 2024 devrait s'inscrire dans la continuité du précédent exercice puisque le périmètre des centrales sera identique à la clôture de l'exercice au 31 mars 2025. Cependant le niveau de résultat devrait être inférieur car nous anticipons des charges non amortissables spécifiques liées aux deux projets en cours d'instruction (étude juridique, frais de dossier d'emprunt, potentiellement actes notariés) ; nous anticipons un résultat plutôt similaire à celui de 2022.

Florent Laval, président

Le 22/08/2024